

Paris, 29 octobre 2014

REDUCTION DE 0,9% DU CAPITAL PAR ANNULATION D'ACTIONNAIRES PROPRES

Lors de sa réunion du 24 octobre 2014 et suivant la délégation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 avril 2014, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé l'annulation, le 29 octobre 2014, de 1 400 301 actions propres, soit 0,9% du capital social.

A la suite de cette annulation, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium est ramené à 153 576 720 actions d'une valeur nominale de 0,06 €, soit un montant de 9 214 603,2 €.

La participation du holding de contrôle Burelle SA est portée, après cette opération, de 56,1% à 56,6% du capital social.